

**DRAC et SDAP,  
LE 20 MARS,  
TOUS DANS L'ACTION !**

Il l'a dit et redit, Nicolas Sarkozy entend, dans les quatre années qui viennent, supprimer un poste de fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pour la seule Fonction publique de l'Etat, ce projet représente plus de 150 000 suppressions d'emplois, et des mesures coercitives sont annoncées pour obliger les collectivités territoriales et la Fonction publique hospitalière à atteindre le même objectif.

Jamais, dans notre pays, un secteur d'activité, public ou privé, n'a été visé par un plan de cette ampleur. Sans tenir compte des besoins de la population, ni de l'attachement de nos concitoyens à leurs services publics, le gouvernement a entrepris d'engager un plan de restructuration de l'administration, la R.G.P.P., dont le seul objectif est d'accompagner les suppressions de postes.

Parallèlement, un projet de loi est soumis cette semaine au Conseil supérieur de la Fonction publique dans le but de modifier en profondeur le Statut général. Le dispositif envisagé, directement inspiré des plans sociaux appliqués au secteur privé, prévoit des aides au reclassement et à la mobilité imposée par la restructuration des administrations, mais aussi des primes de départ de la Fonction publique, l'extension du recours aux CDD, et la possibilité de faire appel à des agences d'interim pour effectuer les missions actuellement accomplies par des fonctionnaires.

Les services déconcentrés du ministère de la culture sont directement concernés par ce projet de casse des services publics.

Les SDAP sont bien évidemment les plus exposés par la réforme de l'administration départementale. Le ministère de l'Intérieur et celui des Finances ont estimé qu'au niveau départemental, il était possible d'économiser 25 % des postes en fusionnant les services des différents ministères, et en les plaçant sous la tutelle directe des préfets. D'autres, considérant que les ministères n'ont vocation qu'à conserver des services régionaux, envisagent purement et simplement de rapatrier les SDAP et leurs agents au chef-lieu de région.

Même s'il semble que le ministère de la culture aurait réussi à sauver l'existence de ses directions régionales, les DRAC n'ont pas vocation à être pour autant épargnées. La RGPP exige en effet que des économies drastiques de personnel, mais aussi de crédits de fonctionnement et d'intervention, soient pratiquées là-aussi.

Sous couvert de simplification administrative pour les usagers, des pans entiers des missions actuelles devraient être abandonnés, ou transférés aux collectivités territoriales, ou encore externalisés.

En avril, le Conseil supérieur de la Fonction publique va examiner un projet de décret prévoyant la création d'agences interministérielles destinées à « mutualiser » notamment les fonctions supports (gestion du personnel, passation des marchés publics, gestion du parc immobilier) actuellement assurées par les différents ministères, y compris le nôtre.

Autrement dit, si rien n'est fait, les DRAC reviendraient 25 ans en arrière, à une époque où le ministère ne disposait que d'embryons de services déconcentrés.

Le pire n'est jamais inéluctable. Les projets du gouvernement ne se justifient même pas du point de vue économique puisque la Cour des comptes a évalué que les 150 000 suppressions d'emplois ne représentent que 0,5 % du remboursement annuel de la dette publique. Les citoyens de notre pays viennent d'adresser un signal clair de désaveu des politiques antisociales et de casse qui sont menées par ce gouvernement.

La RGPP, projet phare du Président de la République et du Premier ministre, commence à battre de l'aile. Les organisations syndicales unanimes rejettent le projet de modification du Statut des fonctionnaires.

Au ministère de l'environnement, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD), la mobilisation des personnels et les prises de position de J.L.Borloo ont d'ores et déjà permis de conserver des directions départementales autonomes. Aux Finances, un puissant mouvement s'annonce pour le 26 mars.

Les agents du ministère de la culture peuvent par leur mobilisation faire reculer le gouvernement et sauver la structure administrative garante de l'exception culturelle à la française.

## **LE 20 MARS TOUS EN GREVE ET DANS L'ACTION**

**POUR NOS EMPLOIS,**

**POUR LA SAUVEGARDE DE NOTRE INSTRUMENT DE TRAVAIL**

**ET DU MINISTERE DE LA CULTURE**

**Manifestation nationale à Paris**

**Rendez-vous à 13 h 00, Place du Palais Royal**

Paris, le 18 mars 2008